

AIDES « PROJET CLUB »

TENNIS A L'ECOLE

Objectifs :

- . Faire découvrir la pratique du tennis chez les jeunes scolaires afin de les attirer dans un club la saison suivante.

Critères d'éligibilité :

- . Public concerné : enfants des écoles primaires.
- . Enseignement du tennis dispensé par un BE / DE, CQP AMT ou ET agréé Education nationale.
- . Action réalisée sur ½ trimestre avec un minimum de 4 séances.
- . Saisie de licences S (scolaires) pour les non-licenciés en année N,
- . Montant fixe de la subvention par club + bonus par classe.